

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 4 (1916)

**Heft:** 39

  

**Artikel:** Une exposition féminine

**Autor:** Sylvaine

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251365>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

êtres que nous sommes, des maisons où habiterait le bonheur. Les institutions peuvent changer, ce qui ne change pas, c'est notre ingéniosité à nous faire souffrir. » (1)

Sans vouloir suivre M. Doumic dans ses dissertations pessimistes sur l'inutilité des réformes sociales, dissertations qui l'amèneront plus loin, au cours de son article, à défendre l'indissolubilité du mariage, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il n'a pas toujours compris l'idée — pour ne pas dire « la thèse » — de Paul Hervieu. Ainsi, à propos de la superbe et terrible *Course du Flambeau*, il donne au lecteur non averti (c'est-à-dire ignorant la pièce) l'impression très nette qu'il s'agit là uniquement d'un drame d'argent. Or, si l'argent y est, en effet, pour la protagoniste, le moyen d'atteindre son but, le véritable mobile de ses actions est très différent: c'est l'amour maternel fanatique d'une créature sans entrailles pour tout ce qui menace le bonheur de son idole — s'agit-il de sa propre mère. Et dans cette pièce — quoi qu'en pense M. Doumic — il y a bien une thèse, qui est le développement même du titre: dans la course où chaque génération qui passe remet le flambeau de vie à la suivante, chacune regarde devant elle — jamais en arrière; tout autres sont les sentiments des ascendants envers les descendants que les sentiments de ceux-ci envers ceux-là, c'est-à-dire qu'il y a infiniment plus de force et de désintéressement dans les premiers que dans les seconds; que dis-je? il peut y avoir dans ces derniers — ainsi que nous le montre *La Course du Flambeau* — la plus sinistre ingratitude.

Et l'amer roman *L'Armature*? Encore un roman à thèse, de toute évidence.

Mais revenons au féminisme. *Les Tenailles* vont nous y ramener.

Ici, l'homme auquel on a marié Irène quand elle avait dix-huit ans, le mari dont elle se plaint, dont elle voudrait passionnément obtenir le consentement au divorce, n'a d'autre tort que d'être sournois, dominateur, rancunier.

De même que Raguais, il oppose un refus absolu à toute proposition de divorce:

*Fergan*: Prenez-en votre parti: tous les moyens vous sont fermés.

*Irène*: J'en trouverai un.

*Fergan*: Aucun. Je ne vous inflige ni sévices ni injures graves. Je ne suis pas adultère. Je n'ai pas encouru, que je sache, de condamnation infamante. En dehors de ces trois cas, et contre le mari que je suis, vous ne pouvez rien demander aux tribunaux. »

Pour punir celle qui persiste à vivre séparée au foyer même, Fergan l'emmène dans la solitude de la campagne, en tête-à-tête perpétuel avec lui.

C'est là que nous les retrouvons dix ans après. Un fils complète la famille: Fergan triomphe. Mais à son tour, il va souffrir les pires tourments. Une discussion a lieu à propos de ce fils qui est de santé fort délicate et que Fergan veut, malgré sa femme, envoyer au collège.

Alors, Irène éclate. Eh bien! cet enfant, il n'a aucun droit sur lui, car ce n'est pas le sien!

Désespérée de ne pouvoir obtenir le divorce, outrée de la vengeance exercée sur elle par celui qui l'a condamnée à ne plus voir âme qui vive en dehors de lui, elle a estimé ne plus rien lui devoir. Quelques rencontres ont eu lieu, malgré la surveillance dont elle était l'objet, avec l'ami très cher qu'elle avait conçu l'espoir d'épouser. Puis, l'ami est mort.

Voici le tour de Fergan de vouloir divorcer; le tour d'Irène de dire non:

—... « Ma jeunesse est passée, mes espérances sont abolies, mon avenir de femme est mort. Je me refuse à changer le cours de ma vie, à bouger, à remuer. Je n'ai plus que la volonté de rester jusqu'à la fin où je suis, comme j'y suis.

*Fergan*: Vous voudriez que je vous supporte ?

*Irène*: Il le faudra bien. Vous n'avez contre moi rien d'autre que mon aveu.

*Fergan*: Est-ce que vous le renieriez au besoin ?

*Irène*: Oseriez-vous m'inviter à le renouveler publiquement ?

Un temps

*Fergan*, anéanti: Alors, que voulez-vous que je devienne ainsi, face à face avec vous, toujours, toujours ? Quelle existence voulez-vous que je mène ?

*Irène*: La pareille à celle que vous m'avez fait mener jusqu'à ce jour. Nous sommes rivés au même boulet. Mettez-vous à en sentir le poids et à le tirer aussi. Il y a longtemps que je le traîne toute seule.

(A suivre)

L. PÉRIS.

## Une Exposition féminine

L'exposition organisée par la Section genevoise de la Société de Femmes peintres et sculpteurs, à la salle Chavan, vient de fermer ses portes. Le bénéfice sur les entrées et le 10 % sur les ventes sont allés à des œuvres suisses et françaises de secours pendant la guerre.

Cette petite exposition, sans prétentions, n'offrait qu'un nombre restreint de toiles, parmi lesquelles nous citerons les belles aquarelles, d'une émotion contenue et profonde, de M<sup>lle</sup> J. Soldano; les pastels, d'une si parfaite exécution, de M<sup>lle</sup> Aimée Rapin, et ceux de M<sup>lle</sup> Charlotte Ritter, pleins de vie et de brio. Des pastels encore, de M<sup>me</sup> Lassiour-Sandoz, fleurs et paysages, d'une couleur vibrante et d'une vision fine et personnelle. Des toiles pleines de force, et hautes en couleurs, de M<sup>mes</sup> Vallet et Méteïn-Gilliard, des paysages plus intimes de notre campagne vaudoise et genevoise de M<sup>lles</sup> J. Bonnard et S. de Niederhäusern. Citons encore M<sup>lles</sup> Calame et Lacroix avec de fines aquarelles, M<sup>lle</sup> Roguin, M<sup>lle</sup> Gagnebin, les larges huiles de M<sup>lle</sup> Alice Ritter, un portrait et des paysages doux et enveloppés de M<sup>me</sup> Hainard-Bécharde et, parmi les nouvelles venues, M<sup>lles</sup> Kamm et Andrée Schnell, avec d'habiles et savoureuses aquarelles.

Les unes ont dit le sourire de la prairie, la douceur des lacs aux matins de printemps, ou l'or des automnes finissants. D'autres ont rendu des aspects plus violents de la nature en des paysages de plaine ou de montagne. Figures de femmes, visages indécis d'enfants, fleurs de rêve ou fleurs éblouissantes, tout ce qui vit, tout ce qui change et passe, elles ont cherché à le rendre tel que leurs yeux l'ont vu ou que leurs cœurs l'ont senti.

En sculpture, la guerre avait inspiré M<sup>lle</sup> Clotilde Roch dans sa « Femme belge » fuyant avec ses enfants et sa femme agenouillée sur la tombe de celui qui est « mort pour la Patrie ». M<sup>me</sup> Gross-Fulpius exposait d'émouvants reliefs du lamentable cortège des évacués, des têtes d'enfants délicieuses et une petite « maternité » tout à fait exquise. M<sup>me</sup> Jacobi avait d'élégantes statuettes et une tête d'enfant qui reste dans le souvenir.

L'art décoratif était représenté par les superbes reliures, nacre et cuir, de M<sup>me</sup> Giacomini-Piccard; par celles, si sobres, de M<sup>lle</sup> Calame, et si séduisantes de M<sup>me</sup> Bruderlein: par des batiks et des pièces de dentelle d'une grande beauté, point de Genève et dentelle suisse moderne, de M<sup>mes</sup> Wursten et P. Muller. Les céramiques ont eu un grand succès auprès du public, les

(1) *Annales* du 7 novembre 1915.

coussins et les broderies diverses mettaient leur note égayante. Citons aussi les beaux ouvrages en corne de M<sup>lle</sup> M. Jaquemot, les délicieux « cloutés » de M<sup>lle</sup> Mittendorf et les beaux dessins de concours, vignettes et ex-libris, de M<sup>lle</sup> E. Billon.

Un enrichissement était apporté par l'envoi de Berne, sobre et puissant, riche en couleurs et plein de fermeté. Ces huiles, pâstels et gravures retenaient l'attention, l'art des batiks se trouvait admirablement représenté, et ainsi, une fois de plus, Berne répondit : « présent » à l'appel de Genève.

Pour terminer, disons encore que la Société romande des Femmes peintres et sculpteurs fut fondée, à Lausanne, en 1902, à la suite du refus, réitéré pendant de longues années, de Messieurs les peintres et sculpteurs de recevoir des femmes dans leur Société.

Il y eut d'abord deux expositions, fort réussies, à Lausanne, aux printemps 1903 et 1906. En 1908, la Société romande des F. P. et Sc., se transforma et devint la « Société suisse » des F. P. et Sc., en s'augmentant des sections de Neuchâtel, de Berne et de Zurich. Une exposition générale eut lieu cette même année, au Bâtiment Electoral, à Genève, et une seconde au « Kunsthau », à Zurich, en 1911, toutes deux avec achats pour les musées. En 1912, à l'Exposition nationale des Beaux-Arts, à Neuchâtel, la Société exposa comme groupe indépendant, et son meilleur succès fut, à Berne, en 1914, de voir une de ses sociétaires demandée à l'Exposition nationale comme membre du jury d'art décoratif. De temps à autre, la Société organise des expositions de sections, comme celle dont nous venons de parler, et qui a si bien réussi.

Ces démonstrations artistiques en temps de guerre étonnent peut-être, mais rappelons que dans la crise que nous traversons, les artistes sont parmi les plus éprouvés !

Au mois de mars 1916, la Société Suisse des Femmes peintres et sculpteurs ouvrira une exposition générale à Neuchâtel : souhaitons-lui bonne chance !

SYLVAINE.

## De-ci, De-là...

Miss Sheepshanks, rédactrice de *Jus Suffragii*, nous prie d'informer nos lecteurs que l'expédition de tous les numéros de décembre et de quelques numéros de novembre de ce journal a été refusée par la poste anglaise. De là le grand retard dans la livraison, dont Miss Sheepshanks se fait excuser auprès de ses abonnés.

\* \* \*

Dans notre dernier numéro, à propos du remplacement des hommes par les femmes dans plusieurs industries, nous estimions que ce cas ne s'était produit que rarement, en Suisse, au contraire de ce qui se passe dans les nations belligérantes. Voici pourtant que le *Métallurgiste* du 4 décembre nous apporte l'écho des préoccupations des maîtres ferblantiers, qui envisagent fort bien la possibilité de l'introduction de la main-d'œuvre féminine dans leur profession. En Allemagne, la question est sérieusement à l'étude, la forte majorité des ouvriers ferblantiers ayant quitté leur métier pour construire des automobiles, des dirigeables, des avions, ou pour fabriquer des munitions, travail pour lequel ils reçoivent un salaire beaucoup plus élevé que pour de pacifiques installations dans des bâtiments civils. Et les patrons ferblantiers suisses pensent avec raison que, s'il y a des femmes « ferblantières » en Allemagne, il ne se passera pas longtemps avant que l'on en voie aussi en Suisse, la demande de main-d'œuvre des nations belligérantes pour ce métier ayant sa répercussion chez nous.

Le *Métallurgiste* semble un peu effrayé par cette perspective. Non pas tant au point de vue de la concurrence féminine qu'à celui de la moralité des ateliers mixtes. Nous pourrions lui répondre

qu'il y a bien d'autres métiers où l'on voit depuis longtemps hommes et femmes travailler côte à côte, sans qu'il en soit résulté des catastrophes ! Quant aux capacités féminines dans ce métier, c'est une autre question. « Le travail sur les toits, dit-il, demande une mesure de présence d'esprit et d'adresse, à laquelle l'organisme féminin ne pourrait répondre que dans de rares cas. » Il y a cependant des femmes ascensionnistes qui s'accrochent à des pointes de rocher aussi bien que des hommes, sans avoir plus de vertige qu'eux. Puis, le travail de ferblanterie, et le *Métallurgiste* le reconnaît d'ailleurs, ne s'exécute pas uniquement sur les toits ; mais il y a, paraît-il, des difficultés d'ordre technique à une division du travail qui permettrait à la femme de travailler à l'atelier exclusivement, étant donnée l'organisation actuelle de ces entreprises.

Nous ne sommes naturellement pas assez compétente pour discuter sur ce point ; mais il nous a paru intéressant de noter qu'un journal professionnel était amené, par la force des choses, à envisager, lui aussi, un des problèmes féministes qui nous préoccupent.

\* \* \*

Le suffrage féminin au Canada.

Un télégramme d'Edmonton (Canada) nous apprend que le gouvernement de la province d'Alberta adoptera à l'unanimité le suffrage égal entre les deux sexes dans la prochaine session législative. Cette déclaration est signée par le Hon. Arthur Sifton, premier-ministre de la province, ainsi que par le leader de l'opposition. Alberta sera la première des neuf provinces qui adoptera cette mesure. On croit que Saskatchewan et Manitoba suivront bientôt son exemple.

## A travers les Sociétés

**Genève.** — *Association pour le Suffrage féminin.* — Point de conférences de propagande durant ce mois, les effets de la trêve des confiseurs se faisant sentir jusque chez les suffragistes ! Signalons, cependant, deux séances des exercices pratiques de discussion, consacrées l'une à l'*Hygiène du logement*, l'autre à la *Surveillance des enfants en dehors de l'école*. Le cours, interrompu pendant les fêtes, reprendra, le 11 janvier, avec une séance où sera présenté un règlement sur la *Protection des animaux*. — Le 10 janvier, aura lieu le thé suffragiste, où M<sup>lle</sup> Lucy Dutoit, de Lausanne, a bien voulu accepter d'introduire le sujet, d'une actualité brûlante, du *Service civique pour les femmes*. Nul doute qu'il n'en résulte une discussion intéressante et animée. Le Comité projette pour le mois de janvier toute une série de conférences de propagande, pour l'organisation desquelles une Commission spéciale vient d'être nommée. — La Commission pour l'étude de la question de la nationalité de la femme mariée s'est réunie plusieurs fois en décembre ; celle de la paix pense commencer ses séances en janvier. — Enfin, le Comité vient de signer un contrat de trois ans pour la pose dans trois voitures de tramways d'une affiche peinte, de 1 m. 30 sur 30 cent., présentant, en lettres blanches sur fond orange, ce texte : « *Est-il juste que les femmes, qui travaillent, qui paient les impôts, qui sont soumises aux lois, n'aient pas le droit de vote ? Les femmes votent en Norvège, en Danemark, en Finlande, en Australie, et dans onze Etats de l'Amérique du Nord.* » Nous nous réjouissons par avance des remarques et des commentaires que provoquera cet affichage peu banal !

E. Gd.

*Union des Femmes.* — Très jolie soirée d'Escalade, le 9 décembre, grâce au concours de M<sup>me</sup> Lily Pommier, de M<sup>lle</sup> Cuendet, et surtout de M<sup>me</sup> Emilie Gautier, qui avait composé pour la circonstance une spirituelle revue, interprétée avec brio par elle-même, M<sup>lles</sup> Champury et Braillard, cette dernière représentant avec désinvolture le commissaire Potterat. — Le Comité a été très occupé par la dernière organisation du cours d'Education nationale, qui débutera le 13 janvier (voir aux annonces le programme du mois). Le Comité nouvellement formé des Eclairceuses (*girls scouts*) a aimablement promis son concours pour le service de la salle. — L'Ouvroir a reçu de notables encouragements financiers durant ce mois, soit 820 fr. pour le gala organisé par la Comédie, avec vente de cartonnages, 175 fr. du Syndicat des ouvrières de l'industrie du tabac, qui avait organisé en automne une soirée au bénéfice de nos ateliers de sans-travail, et 400 fr. spontanément offerts par le Conseil Administratif,